

Evacuation à la déchetterie uniquement



Quoi:
Papiers, journaux, revues, livres, cartons.

Comment:
Ficelés ou pliés. Pas de partie plastique ou métallique ! Pas de berlingot !
Pas d'emballage qui a été en contact avec des aliments (carton à pizza, etc.)



Quoi:
Plastique, Sagex.

Comment:
Dès 40 cm ou 1.5 lt. Pliés, écrasés. Pas d'emballage qui a été en contact avec des aliments (barquette de viande, de gobelet de yogourt, de film alimentaire, etc.)



Quoi:
Articles ménagers en fer et métaux, cuivre, laiton, plomb, aluminium, emballages, boîtes, tubes, feuilles alu, casseroles, fer blanc, boîtes de conserve.

Comment:
Par vos propres moyens. Propre, rincé. Trié soigneusement, pas d'emballage mixte : alu/plastique ou alu/papier.



Quoi:
Objets encombrants dès 40 cm, meubles usagés, matelas.

Comment:
Par vos propres moyens.



Quoi:
Huiles minérales (moteur) et végétales (cuisine), à séparer à la déchetterie.

Comment:
Ne jamais jeter dans les égouts ! 1 litre pollue 1 million de litres d'eau. Séparer les 2 types d'huile.



Quoi :
Capsules de café en aluminium « Nespresso » uniquement.

Comment :
En vrac, dans le conteneur prévu à cet effet.



Quoi:
Bouteilles, bocaux. Une bouteille en verre peut être employée 40 fois avant d'être recyclée.

Acheter des bouteilles consignées contribue à diminuer la masse des déchets.
Comment:
Séparer selon la couleur. Sans parties plastiques ou métalliques. Pas d'ampoules qui doivent être jetées avec les ordures ménagères. Pas de verres à boire, vitres, vases, porcelaine, pare-brises, phares.



Quoi:
Matériaux inertes provenant de petits travaux de démolition mais au maximum 100 kg. Pour les quantités supérieures, se rendre auprès des entreprises ou décharges agréées.

Comment:
Les gravats ne doivent en aucun cas être mis dans les bacs à ordures ménagères mais déposés en déchetterie, sans emballage, ou enlevés par des entreprises spécialisées, aux frais du particulier. Le plâtre est exclu à la déchetterie.



Quoi:
Vêtements usagés, souliers.

Comment:
Dans des sacs fermés. Vêtements et souliers séparés, souliers attachés par paire.



Quoi:
Bois naturel, verni ou peint, sans verre ni grosse ferraille, mais au maximum 100 kg. Pour les quantités supérieures, se rendre auprès des entreprises ou décharges agréées.

Comment:
Par vos propres moyens.



Quoi:
Déchets spéciaux toxiques et dangereux, néons, ampoules halogènes, peinture, solvants.

Comment:
Ne jamais jeter dans la poubelle, ni dans la cuvette des WC ! En cas de reprise à la déchetterie, une quantité maximale de 100kg peut être acceptée selon les cas et facturée au prix coûtant.



Quoi:
Gazon, déchets de jardin, tous déchets végétaux. Déchets organiques ménagers admis : fruits, légumes, épluchures, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marcs de café et thé, plantes en pot (sans pot), cendres froides de bois, sciure, pain rassis. Les déchets des professionnels sont exclus.

Comment:
Par vos propres moyens.

Ramassage ou retour au point de vente



Quoi:
PET. Bouteille de boisson uniquement avec le logo 

Comment:
Ecrasé, bouchon remis. Les flaconnages et les autres sortes de pet peuvent être rapportés au point de vente, selon le diamètre.



Quoi:
Piles et batteries usagées.

Comment:
Chez le revendeur ou dans les bacs prévus à cet effet.



Quoi:
Appareils ménagers (cuisinières, frigos, congélateurs, etc.).

Comment:
Par vos propres moyens, au revendeur, ou à la déchetterie. Il est interdit de mettre un appareil électrique ou électronique dans un sac-poubelle.



Quoi:
Pneus de véhicules privés légers uniquement, jantes démontées.

Comment:
Interdiction de les brûler en plein air (gaz nocifs) !

Evacuation spécialisée



Quoi:
Médicaments.

Comment:
Ne jamais jeter dans la poubelle, ni dans la cuvette des WC ! Ils doivent être décomposés avant d'être éliminés. A retourner en pharmacie, pour identification et recyclage ou élimination sans risques.



Quoi:
Cadavre d'animaux

Comment:
Ne pas enterrer les dépouilles mortelles des animaux. Elimination personnelle :
Contacter le centre d'incineration des déchets carnés à Moudon : 021/905 20 57

MATIÈRES INCINÉRABLES NON RECYCLABLES QUI DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LES SACS TAXÉS

- Bouteilles vides de vinaigre ou d'huile en plastique (ou retour au magasin)
- Berlingots de lait ou de jus de fruits en carton plastifié
- Sac d'aspirateur fermé
- Ampoule ordinaire à filament, composée de métaux et de verre
(Les ampoules fluocompactes (économies), les tubes lumineux (néons)
et les ampoules LED ne doivent pas aller à la poubelle)
- Emballages et petits objets en plastique, plastiques alimentaires tels qu'emballages de viande,
de légumes, de yoghourt
- Emballages de lessive, pots de crème et de cosmétiques
- Produits d'hygiène tels que coton-tige, lingettes, brosse-à-dents, éponges, rasoirs jetables
- Couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques
- Litière pour chat
- Crottes de chiens ramassées à l'aide de sacs plastiques mis à disposition
- Papier et cartons souillés tels que mouchoirs, papier de ménage, cartons alimentaires sales
- Enveloppe pour photos qui sont le plus souvent en plastique malgré
les apparences
- Textiles et chaussures hors d'usage ou souillés
- Petit mobilier, objets divers jusqu'à 40 cm
- Mégots de cigarettes, cigares, etc. (cendres froides)
- Bougies
- Déchets composites tels que les emballages, les objets composés de matières diverses indissociables, les déchets de chips, de bonbons, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive !

Adresses utiles :

- Déchets de démolitions :
- Gravière de la Claie-aux- Moines SA à Savigny – 021/784 84 30
- Carrière d'Arvel à Villeneuve – 021/967 15 40
- Compostière La Coulette à Belmont-sur-Lausanne - 021/784 27 45 - info@coulette.ch
- Décharge En Albin à Forel - 079/911 90 08 - info@enalbin.ch

Le personnel de la déchetterie se tient à votre disposition en cas de doutes ou de questions.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Lundi - Mercredi - Vendredi

1er avril au 31 octobre : 15h00 -19h00

1er novembre au 31 mars : 14h00 -18h00

Samedi

Toute l'année : 09h00 -12h00

Jours fériés : fermé

Pour les entreprises :

Jeudi : 08h00 -11h00



Chemin du Signal 6 | 1070 Puidoux
021 946 11 10 | info@acprs.ch | www.acprs.ch



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES